LE PROGRAMME FIDELITE OPTICAL CENTER

Conditions Générales des magasins de la zone €

CUMULEZ ET GAGNEZ DES EUROS, C'EST FACILE….

L'OPTIQUE, LE SOLAIRE, LA CONTACTOLOGIE, LA BASSE VISION, L'AUDITION, LES PRODUITS, LES ACCESSOIRES, LES GARANTIES OPTICAL PREVOYANCE.

1) POUR **100€ D'ACHAT** Optique & Audition, **VOUS CUMULEZ 2€.**

Montures optiques, verres correcteurs, lunettes de soleil, lentilles de contact, aides visuelles, appareils auditifs, produits d'entretien et hygiène, accessoires, garanties Optical Prévoyance Optique et Audition.

2) **A CHAQUE PARRAINAGE, VOUS CUMULEZ 15€.**

Faites bénéficier vos proches des avantages exclusifs Optical Center.

LES EUROS CUMULÉS SUR VOTRE COMPTE FIDELITE SERONT DEDUITS DE VOTRE PROCHAIN ACHAT.

LA CARTE OPTICAL CENTER

La Carte OPTICAL CENTER est gratuite et nominative et **permet de cumuler des euros** qui seront **déduits** sous forme de remises **lors de votre prochain achat** dans l'un de nos magasins. Les euros sont déductibles en totalité ou en partie selon les modalités du programme. Les € non utilisés sont conservés en réserve sur le « Compte Fidélité».
La Carte OPTICAL CENTER ne constitue en aucun cas un moyen de paiement.
Les euros acquis et non utilisés avec la précédente seront transférés sur votre compte après vérification et validation de notre système informatique. L'utilisation de La Carte OPTICAL CENTER et du cumul d'euros y afférent, implique une acceptation sans réserve des conditions générales en vigueur du programme Fidélité OPTICAL CENTER.

LE COMPTE FIDELITE

Le Compte Fidélité est personnel et confidentiel. Il est consultable en magasin auprès de votre opticien ou audioprothésiste ainsi que sur le site www.optical-center.com / Espace-Fidélité, sous réserve d'une adresse courriel valide.
Le montant des achats Optique, Solaire, Contactologie, Basse Vision, Audition, Produits, Accessoires et Garanties **qui contribue au cumul d'Euros**, s'entend par un montant minimum de 100€ au 1° achat, puis par tranche de 100€. Le cumul d'euros selon les modalités et le barème indiqués dans les conditions générales, n'est effectif que lorsque le montant total de l'achat est intégralement réglé en magasin (réductions ou promotions éventuelles en cours déduites). Celui-ci ne peut être utilisé que dans la limite du montant total du « prochain achat ».
Tout crédit complémentaire sera reporté à l'occasion d'un nouvel achat.
Le titulaire du Compte Fidélité peut y rattacher des personnes domiciliées à son adresse postale, il suffit d'en avoir préalablement informé le magasin. Il accepte dans ce cas, que celles-ci participent au cumul d'euros et en bénéficient dans les mêmes conditions. OPTICAL CENTER décline toute responsabilité de l'usage qui aurait été effectué par l'un des membres rattachés au «Compte fidélité » à l'insu du titulaire.
Le titulaire peut à tout moment informer OPTICAL CENTER de sa volonté de faire cesser l'usage du « Compte Fidélité » aux personnes initialement rattachées. Les mineurs sont obligatoirement rattachés au Compte Fidélité d'un responsable majeur. Les Euros cumulés sur le Compte Fidélité sont utilisables durant 2 ans et demi à compter de la date du fait générateur des € acquis et ne peuvent en aucun cas être échangés contre des espèces.
Les euros acquis et non utilisés à la fin de cette période seront perdus. En cas de remboursement partiel ou total d'un achat, quelle qu'en soit la raison, les Euros cumulés y afférents seront débités du Compte Fidélité.
Les informations collectées en magasin ou sur notre site internet sont nécessaires au suivi de votre Compte Fidélité. Pour permettre son actualisation, tout changement d'adresse courriel ou postale devra être signalé en magasin ou sur www.optical-center.com / Espace-Fidélité.

OPTICAL CENTER
OPTIQUE & AUDITION

LES COUPONS DE PARRAINAGE OPTICAL CENTER

Le coupon de parrainage permet au « Parrain » de cumuler des euros sur son « Compte Fidélité » dans les conditions suivantes :
A l'occasion de chaque achat chez OPTICAL CENTER, 3 coupons de parrainage numérotés sont activés et remis matériellement au « Parrain ». Ce dernier les distribue à ses amis, sa famille ou toute personne de son choix que l'on désigne comme étant le « Filleul ».
Lorsqu'un « Filleul » procède à un achat en utilisant le coupon de parrainage que lui a remis son « Parrain », ce dernier dispose d'un crédit de 15 € à la condition : que le « Filleul » ne soit pas déjà répertorié comme client OPTICAL CENTER et d'autre part le « Filleul » doit utiliser la carte de parrainage au plus tard dans les 12 mois suivant la date à laquelle le « Parrain » l'a reçue d'OPTICAL CENTER.

Le « Parrain » bénéficie d'un crédit de 15 € par « Filleul » qui a acheté comme indiqué ci-avant. Le « Parrain » pourra imputer son crédit dans la limite de 45€ par achat qu'il effectuera. Tout crédit complémentaire relatif au parrainage sera reporté à l'occasion d'un nouvel achat.
Les € acquis grâce au parrainage sont utilisables dans les mêmes délais et conditions que ce qui est indiqué à la rubrique "le Compte Fidélité"

1. **Offrez à vos proches** un **Coupon de Parrainage OPTICAL CENTER**
2. **Chacun de vos «Filleuls»** bénéficie d'une **réduction exceptionnelle** lors de son achat*
3. **Votre Compte Fidélité** est alors **crédité** d'une valeur **de 15€ par filleul**.

*sur présentation de son email et dans les limites d'une utilisation conforme aux conditions générales du Programme Fidélité.

Les conditions générales sont consultables auprès de votre opticien ou audioprothésiste dans les magasins OPTICAL CENTER et sur www.optical-center.com / Espace Fidélité.

Le programme Fidélité OPTICAL CENTER est géré par OPTICAL CENTER SAS dont le siège social est à Paris 17°, 74 rue Laugier. OPTICAL CENTER se réserve le droit de modifier les conditions générales, de suspendre ou supprimer le programme de Fidélité. Les titulaires de La Carte OPTICAL CENTER en seront informés en magasin ou via www.optical-center.com / Espace Fidélité. OPTICAL CENTER est exonéré de toute responsabilité pour toutes les conséquences, directes ou indirectes, d'éventuels dysfonctionnements du programme de fidélité. Il ne pourra s'exercer aucun recours à l'encontre d'OPTICAL CENTER, aucune indemnisation d'aucune sorte ne sera concédée, et ce, quelles qu'en soient les raisons.

PROTECTION DES DONNEES :
Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent. Adressez votre demande à service.client@optical-center.com

OPTICAL CENTER
OPTIQUE & AUDITION